



Séance du 19 mars 2021 à 14h

Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

Sous la coordination de Jean du Bois de Gaudusson et de Christine Desouches

en présence d'un auditoire limité, accessible en visioconférence

et sous réserve des nouvelles dispositions sanitaires en vigueur

Soixante ans d'Indépendances africaines

Dynamiques et perspectives

PROGRAMME

Ouverture

Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 5 mars

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Propos introductifs

Jean du Bois de Gaudusson, Président de la 3^{ème} section – ASOM

Christine Desouches, Vice-présidente de la 3^{ème} section – ASOM

Communications

Robert Dossou, Avocat, Membre associé – ASOM, ancien Président de la Fédération des Étudiants d'Afrique noire en France – FEANF, ancien Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Bénin, ancien Président de la Cour constitutionnelle :

« *L'Afrique était-elle mal partie pour l'indépendance ?* »

Pierre Kipré, Professeur émérite des universités, Membre de l'Académie des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines de Côte d'Ivoire :

« *Indépendances africaines : problématique, mythes et perspectives* »

Francis Akindes, Professeur de sociologie politique et économique, Directeur du département d'anthropologie et sociologie à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire :

« *La gouvernance démocratique en Afrique, 60 ans après : Les "sociétés en travail"* »

Rémy Rioux, Directeur général de l'Agence française de développement – AFD :

« *Indépendances et réconciliations* »

Questions et débats

Installation, par **Serge Arnaud**, d'**Aymeric Zublena** en qualité de Membre titulaire au siège d'Arnaud d'Hauterives dont il fera l'éloge



NOTE DE PRESENTATION

Le thème de cette séance dont l'animation a été confiée par le Président de l'Académie des sciences d'outre-mer à la troisième section, n'est pas sans soulever un certain nombre de questionnements : Fallait-il se livrer une fois de plus à l'exercice consistant à tenir ce qui est devenu, depuis 1960, un rendez-vous décennal convenu d'études autour des Indépendances africaines ? Quel intérêt, quelle pertinence en effet, à continuer de sacrifier à la tradition en retournant aux sources et aux déclinaisons de cet événement historique à portée nationale et internationale, certes fondateur en ce qu'il a, par l'accession à la souveraineté, en 1960, de 17 États africains, dont 14 anciennes colonies françaises, juridiquement, politiquement et symboliquement, largement clôturé l'entreprise globale de colonisation et de décolonisation, tout en ouvrant une nouvelle page de la coopération.

D'autres séquences majeures, tels les cycles de Renouveau démocratique des années 1990, n'auraient-elles pas tout autant vocation à servir de légitime référence à une démarche collective de bilan et de prospective sur l'avenir du Continent et sur la contribution de ce dernier à la marche du monde ?

Pourtant, à y réfléchir, l'exercice n'est pas inutile ; il semble, au contraire, indispensable en cette période de bouleversements et de remises en cause des certitudes que connaît le monde. Ne peut-on considérer ce « soixantenaire » comme un prétexte commode ou un curseur toujours opérationnel pour appréhender, à l'aune des ambitions et des espoirs alors caressés, le chemin parcouru par les États concernés à travers les politiques déployées à l'interne pour construire l'État de droit, asseoir la démocratie, la paix sociale et la croissance ou encore pour s'unir, en décuplant leurs potentialités et en concourant, à travers le renforcement de l'Union africaine (UA), à l'affirmation du rôle de l'Afrique sur la scène internationale, ce, en liaison avec des partenaires, tous désormais interdépendants ?

Ou bien, ne peut-on y voir, précisément sur ces bases, un des moments privilégiés pour prendre la mesure des mutations par ces dynamiques ainsi induites chez ces mêmes partenaires comme dans l'ordre international ? Ou pour mettre résolument l'accent sur les défis devenus communs à relever ensemble en matière de développement durable, de justice, de libertés et de sécurité, grâce en particulier à une coopération Afrique-France revivifiée dans



son esprit, ses champs et ses instruments faisant une large place à la dimension multilatérale, en particulier dans le cadre européen ?

Ou encore, sans pour autant délaissier ces évaluations, mais en insistant sur leur approche plurielle, ne s'agit-il pas également, dans un contexte, qui plus est, de forte remise en cause de la lecture univoque du passé, des valeurs et des savoirs, de se saisir de l'opportunité qu'offre ce thème pour s'essayer à investir des paramètres affinés d'analyse des processus de ces Indépendances dans leurs acquis et pesanteurs ?

L'enjeu n'est-il pas dans ces conditions d'offrir, et plus spécialement aux jeunes générations, des repères solides aux débats partout en cours dans nos sociétés, en particulier autour du vivre ensemble, de la mémoire et du fait colonial qui connaissent dans le même temps un regain d'intérêt, voire de débats et de controverses ? N'est-il pas, aussi, d'inspirer et d'étayer des stratégies innovantes au service du développement solidaire et pacifié de l'Afrique mais aussi de celui de l'humanité toute entière, étroitement liés ?

Nonobstant ces préalables, ou, mieux, en raison de l'importance de ces mêmes questionnements, et dans le cadre des échanges familiers à l'Académie des sciences d'outre-mer, expression et témoin de ces destins partagés, plus nécessaires que jamais à l'orée de la célébration de son Centenaire, en 2022, ont été sollicitées pour leur éclairage et témoignages, d'autres devront suivre, quatre personnalités à la voix autorisée et recherchée ; ils sont et ont été acteurs ou observateurs, ou les deux à la fois, aussi bien des luttes pour l'indépendance et des trajectoires qui s'en sont suivies, que des dynamiques et mutations qui travaillent les sociétés contemporaines et donnent de nouvelles significations au paradigme de l'indépendance et du progrès concerté .